

HANDBALL

Semper Fidelis



CERCLE JULES FERRY
Saint-Malo
HANDBALL

CHARTES
D'ÉTHIQUE

EDUCATEUR
DIRIGEANT
LICENCIÉ(E)
PARENTS



CJF SAINT-MALO

UN CLUB DE L'ENTENTE EMERAUDE HANDBALL

Cette charte associative, destinée à tous les licencié(e)s, aux éducateurs, aux bénévoles dirigeants et aux parents de licencié(e)s mineur(e)s, a pour objet de fixer des principes génériques de morale, d'esprit sportif, de respect, d'intégrité, de responsabilité individuelle et collective, de conduite personnelle et enfin d'éthique propre à la pratique du handball au sein du Cercle Jules Ferry Saint-Malo Handball, club affilié à la Fédération Française de Handball.

En adhérant au CJF Saint-Malo Handball, chaque handballeur(-se) ou représentant(e) de licencié(e)s malouins reconnaît s'inscrire dans une démarche véhiculant des valeurs essentielles qui régissent notre pratique sportive, auxquelles il se référera lors de toutes les étapes de sa formation, ou de sa pratique, au sein du Cercle Jules Ferry Saint-Malo Handball ou de l'entente Emeraude Handball.

« Celui qui renonce à être le meilleur des hommes cesse déjà d'être bon » (Coubertin)

#ÉTHIQUE DE FORMATION DE L'ÉDUCATEUR ET DU DIRIGEANT

1. Développer l'esprit sportif, les valeurs du Handball et faire respecter la charte éthique du licencié(e).



Ecole de Handball CJF.

2. Respecter et garantir la politique technique et de formation du club et/ou de l'entente ; promouvoir et garantir leur image de marque ; former, éduquer, accompagner chaque licencié(e) dans son développement personnel, au sein du groupe.

3. Utiliser un langage pédagogique, respectueux, sans injure, ni expression vulgaire.

4. Encourager le (la) licencié(e) à développer politesse, honnêteté et respect dans leurs relations avec les autres, au sein du club et/ou de l'entente et sur un terrain de handball.

5. Être assidu et ponctuel et prévoir son remplacement en cas d'absence.

6. Accueillir le licencié(e) mineur(e) et/ou ses parents.

7. Assurer la prise en charge de son groupe au départ comme au retour ; ne jamais laisser un(e) licencié(e) mineur(e) seul(e).

8. Considérer chaque licencié(e) avec respect et équité dans le contexte de l'activité Handball, sans égard au sexe, aux origines, aux croyances, à l'âge, au potentiel physique, au statut socio-économique.

9. Agir dans le meilleur intérêt de chaque licencié(e) du point de vue de son épanouissement personnel au sein du projet de formation collective, lors des entraînements et/ou matches.

10. Prendre une décision réfléchie face à la participation d'un licencié en situation de blessure ou toute autre phase de faiblesse si sa participation devait nuire à son intégrité physique ou mentale.

11. Prendre en considération la situation globale de vie d'un licencié (sports, école, santé, travail, famille, culture du résultat....)

12. Combattre le dopage et éduquer le (la) licencié(e) à une pratique nutritionnelle équilibrée, adaptée à sa pratique sportive.

13. Informer les licencié(e)s des dangers relatifs à la consommation de boissons alcooliques ou de drogues, et de toute pratique qui nuit à la santé et favorise les blessures.

14. Faire respecter le port des couleurs du club et/ou de l'entente lors des rencontres sportives. Toute l'équipe se doit de revêtir les couleurs du club/entente de manière uniforme et représentative.

#ÉTHIQUE SPORTIVE DU LICENCIÉ(E)

1. Je respecte les règles du jeu de la pratique du handball et la politique de formation sportive du Cercle Jules Ferry Saint-Malo Handball et/ou de l'entente Emeraude Handball.
2. Je refuse toute forme de discrimination (égard au sexe, aux origines, aux croyances, à l'âge, au potentiel physique, au statut socio-économique), pour moi-même ou envers mes coéquipier(e)s.
3. Je suis ponctuel aux entraînements et/ou convocations de match ou d'événements auxquels je me dois de participer. Je prévois en cas d'empêchement.
4. Je me nourris correctement avant toute activité physique sportive (goûter avant un entraînement, repas équilibré avant une rencontre sportive) et je n'oublie pas ma bouteille d'eau personnelle pour me réhydrater pendant un entraînement et/ou un match.
5. Je prévois un nécessaire de toilettes (serviette, savon, shampoing, vêtements de rechange) afin de prendre une douche après mon match, notamment lors d'un match se jouant à l'extérieur (déplacement. Pour des raisons d'intimité corporelle, l'enfant mineur(e) peut parfaitement revêtir un maillot de bain si nécessaire.
6. Je me couvre après une douche ou tout effort physique, avant de sortir du site d'entraînement ou de compétition, notamment en période hivernale.
5. Je respecte les décisions et les choix de l'éducateur ou du dirigeant.
6. Je joue dans l'équipe pour laquelle je serai convoqué(e) par mon éducateur ou par le dirigeant.
7. Je fais preuve de politesse lors de mon arrivée à l'entraînement ou à un match et salue toutes les personnes présentes sur le site.
8. J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.
9. Je fais preuve d'esprit d'équipe en respectant les valeurs collaboratives du handball, avec mes coéquipier(e)s, mon coach et/ les éducateurs et les dirigeants de club et/ou d'entente.
10. Je mets mes qualités sportives au service du projet de l'équipe.
11. J'écoute les consignes sportives de mon éducateur ou du dirigeant lors du match auquel je prends part sans jamais m'y opposer.
12. J'encourage mes coéquipier(e)s et diffuse des valeurs positives pour le groupe auquel j'appartiens.
13. J'accepte la victoire avec modestie et reconnais dignement la supériorité de l'adversaire du jour dans la défaite.
14. Je refuse la tricherie pour gagner.
15. J'emploie une attitude et un langage corrects.
16. Je respecte le port des couleurs du club lors des rencontres sportives. Toute l'équipe se doit de revêtir les couleurs du club et/ou de l'entente de manière uniforme et représentative.
17. Mon comportement général est le reflet des valeurs du sport que je pratique et de celles de mon club et/ou de l'entente.



Jeunes joueurs de l'Ecole de Handball CJF.

#ÉTHIQUE DES PARENTS DU LICENCIÉ(E) MINEUR(E)

1. Expliquer, simplifier -si nécessaire- et faire respecter la charte éthique du licencié(e) à l'enfant.
2. Effectuer dans les meilleurs délais les formalités de licence et d'adhésion chaque saison.
3. Respecter les horaires d'entraînements et les convocations aux matches.
4. Garantir un équilibre alimentaire conforme à la pratique d'une activité sportive pour l'enfant.
5. Prévenir de toute absence et des difficultés rencontrées.
6. Participer, en fonction de sa disponibilité, aux déplacements et au projet de vie sportive du club auquel adhère son enfant.
7. Ne jamais déposer l'enfant sans s'assurer qu'il soit sous la responsabilité d'un éducateur ou d'un Dirigeant et le récupérer à l'heure indiquée.
8. Ne jamais remettre en question les décisions techniques et sportives dédiées à la formation et/ou à la gestion de groupe par l'éducateur ou le dirigeant de l'enfant devant un quelconque tiers.
9. Encourager l'équipe, son enfant, sans intervenir sur les décisions de l'éducateur ou du dirigeant.
10. Respecter l'Arbitre, les adversaires, les dirigeants et spectateurs.
11. Veiller à l'équilibre de la pratique sportive de leur enfant et relativiser les enjeux d'une rencontre.
12. Echanger, dialoguer et exposer les éventuels problèmes rencontrés par l'enfant, avec l'éducateur ou le dirigeant, lors d'une rencontre préalablement planifiée et regroupant les parties concernées.
13. Mon comportement général de parent de licencié(e) est également le reflet des valeurs du sport que votre enfant pratique, pour lequel il reçoit une formation sportive et professionnalisée.



Parent, bénévole, dirigeant, au service du projet de formation du Club



Semper Fidelis